

# Ath - Déclaration politique

AU CONSEIL COMMUNAL

---

*Mesdames, Messieurs,*

*C'est avec quelques semaines de retard que nous vous présentons la déclaration de politique générale, qui couvrira cette mandature.*

*En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle perturbé par la crise financière économique et sociale mondiale, un des principaux enjeux de notre Ville est de défendre la démocratie locale, de jeter les ponts nécessaires entre les citoyens, d'assurer la sécurité de chacun tout en créant la cohésion sociale entre tous.*

*Notre Ville, ses instances, ses associations, sont de magnifiques laboratoires de démocratie. Elles invitent à la participation citoyenne, elles sont proches de la réalité de tous les jours et elles tentent d'apporter les meilleures réponses et de fournir le meilleur service public local.*

*C'est dans ce terreau que grandissent la démocratie, la tolérance, le respect, l'esprit d'entreprendre et la volonté de réussir.*

*C'est ainsi que se développe un réel sentiment de fierté et d'appartenance à une communauté, où une équipe soudée se manifeste à différents moments de l'année sur les terrains variés comme la culture, l'éducation, l'économie ou encore le social.*

*Il n'y a pas une réalité de la vie que la Commune ne connaît pas. Elle est le pouvoir de proximité par excellence en offrant un maillage complet de services de première ligne. Elle jouit auprès du citoyen d'une légitimité bien assurée.*

*Tout cela permet aujourd'hui à Ath d'être une Ville accueillante, où il fait bon vivre sans villages ou faubourgs oubliés, ni citoyens de seconde zone ou laissés sur le bas-côté du chemin.*

*Aujourd'hui pourtant, à Ath comme ailleurs, la Commune et ses citoyens deviennent in fine les acteurs et les animateurs d'une politique d'équilibriste au sein*

*de laquelle, les autres niveaux de pouvoir, pour des raisons qu'ils estiment toujours légitimes, rejettent les responsabilités en imposant des normes, des règlements sans les assortir des moyens, et même pire, en les privant de moyens, réitérant l'opération, par exemple, des sanctions administratives, où nous sommes invités à œuvrer comme moyens palliatifs en défaillance de la justice ou encore pour les Services de Secours, où les Communes financent plus de 90% des besoins et où les promesses s'ajoutent aux promesses pour nos valeureux pompiers.*

*Ainsi, certains réitèrent l'opération police du début de l'an 2000.*

*Alors, il nous faut réagir dans ces conditions. Il nous faut établir ce projet d'avenir, qui peut poser de nouvelles questions, mais qui apporte aussi des lumières quant à notre manière d'approcher la gestion communale au cours de ces six premières années.*

*La majorité issue du scrutin d'octobre 2012 est forte de 23 sièges.*

*Elle propose à vous toutes et tous et aux Athois, un projet de ville, qui prend en considération les situations socioéconomiques actuelles qui, prenons-en bonne note, fluctuent chaque jour au gré des problématiques posées par un basculement sociétal mondial.*

*De par sa situation géographique au milieu de l'euro-corridor Bruxelles-Lille, son niveau de développement, la qualité de son environnement, de ses citoyens, de ses services et entreprises, notre Cité constitue un terrain propice à la mise en œuvre de synergies et de partenariats avec les villes et communes les plus proches.*

*Dans un esprit de respect, d'égalité et d'équité, sans alourdir les structures décisionnelles, opérationnelles et la note à payer par le contribuable, nous étudierons la mise en commun de ressources humaines, d'outils et de recherches pour des solutions collectives à des problèmes et projets partagés. C'est en unissant toutes les forces vives, en confrontant nos idées, en rassemblant et en organisant nos ressources que nous répondrons à certaines attentes de proximité des citoyens de nos villes et communes proches.*

***Cette volonté sans faille d'ouverture aux autres pour une bonne gouvernance avec un esprit rassembleur, combattif, inventif et constructif est le fil rouge des axes de la présente déclaration de politique générale.***

*La liste des mesures et actions y déposées n'est pas exhaustive ni figée. Elle pourrait être amendée, enrichie au cours du temps en fonction d'éléments, qui sont à ce jour peu connus ou qui deviendraient imprévus.*

*Pour notre Ville, nous ferons preuve de volonté. Nous aurons à prendre des décisions difficiles, mais nécessaires, motivées et justifiées. Nous redoublerons d'effort pour porter, défendre et assumer des projets d'avenir. Nous ferons en sorte d'être visionnaires pour préparer l'avenir et continuer à faire d'Ath une cité propre et accueillante où il fait bon vivre.*

### **Accroître la bonne gouvernance**

*Au sein de notre assemblée, nous innovons : nous avons constitué 12 commissions thématiques. Elles favorisent la qualité du débat démocratique, elles préparent des dossiers concrets à soumettre à cette assemblée.*

*Ainsi, les élus sont et seront impliqués plus concrètement dans la gestion de la cité.*

*Nous donnerons à chaque groupe un accès régulier au bulletin communal et au site de la Ville. Nous voulons développer encore l'esprit de convivialité et de respect indispensable à la réussite du plus grand nombre.*

*Les membres du Collège communal et du Conseil communal qui le souhaitent, montrent l'exemple en se déclarant solidaires des efforts demandés au personnel communal et du C.P.A.S. et à la population. Ils s'engagent à verser une partie de leurs émoluments au C.P.A.S. de la Ville.*

### Etude du terrain et stratégie multidisciplinaire

*Nous nous doterons d'outils stratégiques pour assurer un encadrement réfléchi et soutenable pour une commune à dimension humaine, bassin de vie au cœur de la Wallonie Picarde et de ses pôles d'attractivité que sont notamment Bruxelles, Lille, Tournai, Mons, Gand.*

*Ainsi, poursuivant la réflexion menée à l'occasion de l'étude du projet de schéma de développement de l'espace régional, nous étendrons et nous réactualiserons **le schéma de structure communal** avec une attention particulière pour les conditions d'acceptation d'implantation de surfaces commerciales.*

*Nous mettrons au point **un schéma de développement commercial et artisanal adapté au tissu urbain et rural**.*

*Ainsi, nous serons mieux à même de répondre aux demandes des uns et des autres, citoyens, indépendants, entreprises, investisseurs.*

*Avec l'expertise de spécialistes, et notamment de ceux de nos intercommunales, nous établirons **un plan stratégique de développement** qui couvrira l'économie, le culturel, l'éducatif, le social en prenant soin d'épargner les ressources naturelles et de valoriser les citoyens et leurs activités.*

*Ce plan stratégique s'articulera autour des axes de développement tracés par les communautés européennes, l'état belge et ses régions.*

*Nous nous doterons **d'un plan de développement rural** où élevage, agriculture, valorisation des productions circuits courts et réappropriation d'espaces protégés seront à la une.*

*En synergie avec les institutions et les associations locales, **le plan de cohésion sociale 2013-2016** sera renforcé en valorisant le travail exemplaire déjà réalisé au cours de la mandature précédente.*

*Afin d'intégrer le développement durable, la protection de nos richesses naturelles, l'éclosion de nouvelles approches sociétales, nous poursuivrons les objectifs de l'Agenda 21 local, mais nous veillerons surtout à développer un Agenda 21 local scolaire. Tout cela permettra de prendre en compte, de valoriser la contribution des citoyens, en particulier des jeunes, à la poursuite de la mise en œuvre de notre projet du « Bien vivre ensemble ».*

### **La gestion des finances communales**

*La prudence budgétaire, le sens des responsabilités et la prévoyance doivent guider nos actions qui se veulent innovantes et offensives.*

*L'évolution démographique, le besoin d'une meilleure cohésion sociale, l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, la mobilité, les économies d'énergie, etc. sont autant de défis que nous devons relever par l'élaboration de « budgets vérité ».*

*Nous voulons utiliser les deniers publics au mieux des intérêts de tous, en bon père de famille, sans dépenses ostentatoires et de prestige, en inscrivant nos actions locales dans une dynamique régionale, nationale, européenne et mondiale.*

*Notre objectif est d'équilibrer à terme les finances communales de façon structurelle permettant d'envisager l'avenir avec confiance. Le suivi et le respect du plan de gestion, par la mise en œuvre d'une trajectoire budgétaire pluriannuelle qui donne une vision exacte de la situation financière globale de la commune à moyen et long terme, feront l'objet d'une collaboration intensive avec les autorités de tutelle et les services compétents de la Région wallonne. A cette fin, un Comité d'Orientation Financière a été mis en place.*

*La population sera ainsi informée en toute transparence de la situation financière globale de la commune.*

*Sans tabou, toutes les pistes d'économies et d'optimisation des moyens de création de ressources nouvelles seront envisagées tout en assurant un niveau de services répondant aux attentes des citoyens.*

*Nous soutiendrons nos associations sportives, culturelles et sociales le mieux possible tout en veillant à la transparence dans l'octroi et le suivi des aides directes et indirectes.*

*Nous poursuivrons des projets d'envergure en évitant au maximum de recourir à l'emprunt. Nous nous efforcerons de conserver une fiscalité proportionnée à la qualité des services rendus à la population dans une logique de « coûts vérité ». Dans toutes nos actions, nous viserons l'économie, l'efficacité et l'efficience, notamment par le renforcement des mesures de contrôle interne, la sensibilisation et l'implication rapprochée de l'ensemble du personnel communal.*

*C'est notre devoir d'offrir à tous, aux générations futures, aux actifs, aux personnes handicapées et aux retraités un cadre de vie agréable et équilibré.*

### **Transparence, citoyenneté et démocratie**

*Les responsables politiques et les agents de l'Administration communale renforceront les règles de bonne gestion et de transparence. Il est essentiel de garantir un service de qualité.*

*Notre système informatique sera étendu à de nouvelles applications.*

*Dans les limites budgétaires, nous favoriserons les applications internet et e-government de simplification administrative en donnant progressivement accès en ligne aux règlements communaux et formulaires administratifs.*

*Il y a une dizaine d'années, notre site internet a été un des premiers sites communaux et il est apprécié des internautes à en juger par le nombre de consultations enregistrées. Nous poursuivrons dans cette voie.*

*Nous mettrons en œuvre un nouveau site communal intégrant davantage les nouvelles évolutions technologiques et offrant de nouvelles applications pour prendre en compte les besoins des citoyens, notamment la possibilité de demander auprès des services communaux en général tout document ayant un impact sur le développement communal et spécifiquement des documents administratifs intéressant les familles auprès des services Population/Etat-civil.*

*Dès les élections de 2014, les électeurs d'Ath-ville seront convoqués par zones et non plus par ordre purement alphabétique. Cela permettra, d'une part, d'organiser des bureaux de vote au sein des maisons de repos pour permettre aux personnes âgées hébergées de s'exprimer personnellement et, d'autre part, aux personnes d'une même famille de voter ensemble au même endroit.*

*Pour promouvoir la citoyenneté, les mentalités doivent évoluer. Nous rédigerons une charte de citoyenneté en mettant à jour la charte « vivre ensemble ». Nous organiserons une campagne « Ath c'est géant » afin de mettre en avant notre fierté d'être athois. Nous mettrons aussi en place un réseau d'ambassadeurs de notre commune chargés de promouvoir notre image et faire connaître notre Ville.*

### **Un aménagement du territoire réfléchi et harmonieux**

*Notre volonté est de poursuivre notre politique d'attractivité urbaine et rurale grâce à une réflexion globale sur l'aménagement durable de notre territoire.*

*Notre commune connaît depuis quelques années une accélération dans son développement. C'est à nous d'en assurer un encadrement cohérent, réfléchi et progressif.*

*Le schéma de structure communal sera actualisé en l'étendant à l'échelle de l'entité et tiendra compte du schéma de développement de l'espace régional (SDER) qui vise à intégrer les défis majeurs de la Wallonie et qui définit une série d'objectifs au service du bien-être des citoyens et de la vitalité des entreprises. Cette démarche doit être affinée pour apporter une réponse locale et concrète à ces défis.*

*Pour un développement territorial harmonieux, une urbanisation réfléchie et esthétique et pour la protection des différentes zones d'intérêt écologique, il est nécessaire de renforcer les services communaux en créant une cellule stratégique et opérationnelle d'appui qui pourra apprécier les projets d'envergure qui nous sont présentés. Pour y parvenir, nous recourrons à l'expertise de spécialistes dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Cette cellule opérationnelle d'appui apportera son expertise à la CCTAM ainsi qu'à la commission communale ad hoc.*

*Il paraît indispensable également de revoir le schéma de structure communal qui ne concernait que le centre-ville pour l'étendre à un plan stratégique de développement du territoire. Nous établirons un masterplan évolutif visant à mettre en place un projet urbain et rural cohérent, intégrant les projets en cours dans une vision globale et volontariste.*

*La rénovation urbaine du Centre-Ville, des rues Haute et d'Enghien sera poursuivie.*

*Le périmètre de revitalisation pourra être étendu.*

*Nous poursuivrons :*

- *L'assainissement, la rénovation du site du second entrepôt communal du Séquoia et de la zone dite « Sucrierie » ;*
- *La collaboration pour la valorisation du site « Lebrun » à proximité du pont de Maffle. Ce dernier s'inscrira dans le projet de mise en valeur du domaine des anciennes carrières et du Musée de la Pierre à Maffle.*

*Nous préparerons un programme pour la reconversion de sites industriels ou commerciaux qui pourraient être abandonnés à travers une requalification des lieux, en veillant à une décontamination progressive de ce qui pourrait rester en place, en assurant la durabilité de la zone considérée et en choisissant des investissements privés et publics tenant compte des priorités essentielles aux yeux des habitants pour ainsi permettre de rapidement retrouver l'attractivité du territoire considéré et d'amplifier par osmose la valeur d'une zone beaucoup plus large.*

*Nous solliciterons l'extension du Parc naturel des Collines à d'autres parties rurales du territoire après avoir consulté notre Intercommunale et les Autorités régionales. Ainsi, nous approfondirons les liens qui nous unissent déjà partiellement au territoire du Parc naturel des Collines.*

*Les nouveaux projets établis devront tenir compte des besoins en infrastructures diverses et suggérer des solutions aux problèmes qui pourraient naître de ces implantations en devenant, par exemple, partenaires au sein de projets spatiaux plus vastes et durables que celui considéré.*

*Les études oro-hydrographiques des différents sous-bassins de notre commune seront poursuivies et concrétisées, sur l'ensemble de l'entité, par des ouvrages comme les tournières, les fascines, les digues, les bassins d'épanchement et autres constructions qui protègent les citoyens et leurs biens des écoulements de boues et favorisent le bon écoulement des eaux.*

*L'entretien des cours d'eau fera l'objet d'un suivi régulier pour éviter les inondations.*

### **La convivialité pour tous**

*Pour notre police locale, nous nous engageons à garantir des services de proximité et des effectifs adaptés afin de mettre en œuvre le plan zonal de sécurité.*

*Notre police assurera des missions de prévention (contre les vols, les assuétudes, le bruit, les nuisances en général, pour la sécurité routière, ...).*

*Nous favoriserons la présence sur le terrain et les contacts entre les agents de quartier et les habitants en renforçant l'effectif des agents de police.*

*Un système de dissuasion et de contrôle vidéo des espaces tunnels et parkings à proximité de la gare sera installé prochainement. Par ailleurs, une réflexion plus globale sur l'amélioration de la convivialité et l'opportunité de l'installation de dispositifs de vidéosurveillance pourra être menée au sein de la Commission ad hoc.*

*Au travers du travail du fonctionnaire sanctionnateur, nous continuerons avec bons sens et détermination à agir contre toute forme d'incivilité et de dégradation du cadre de vie afin de garantir aux Athoises et aux Athois un environnement paisible.*

*Nous veillerons également à garantir les moyens dont dispose le service Incendie à travers la réorganisation de la zone opérationnelle Hainaut Ouest. Notre service Incendie verra son effectif consolidé.*

*Le Plan Communal d'Urgence et d'Intervention sera adapté et mis à jour.*

*Pour les Services de Secours en particulier, qui attendent une réforme depuis trop longtemps, nous plaiderons avec force pour un financement correct par les décideurs des mesures qu'ils édictent et des compétences qu'ils nous imposent.*

### *Vers une mobilité planifiée et une meilleure sécurité routière*

*La mobilité doit être envisagée dans son intégralité. Le plan de mobilité douce et ses aménagements doivent maintenant s'intégrer dans un plan communal global de mobilité qui, en coordination avec le plan de mobilité à l'échelle de la WaPi, intégrera les nouveaux projets de construction sur l'entité.*

*Nous veillerons à être associés à la réalisation tant attendue de la liaison Ath-Lessines par le raccordement à l'A8 en tirant parti ensemble de nos forces et atouts communs (culture, économie, logement, sport,...).*

*La mobilité des habitants, des travailleurs, des étudiants à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville constitue un facteur déterminant pour le bon développement de la ville, des entreprises et des écoles.*

*Dans ce cadre, une réflexion sera menée sur le stationnement au centre-ville et ce, en concertation avec les différents acteurs de terrain (riverains, commerçants, autorités).*

*Nous resterons attentifs à une bonne communication et une signalisation adéquate, en cas de travaux notamment, à l'entretien et à l'aménagement des voiries. Une attention particulière sera portée sur la situation des « nouveaux lieux de vie ». Dans cette optique, il s'agira aussi de privilégier, quand cela est possible, la mobilité douce (itinéraires cyclables à l'échelle de l'entité, trottoirs, ...).*

*Nous veillerons à maintenir et développer l'offre de transports en commun vers les zones d'emploi ou d'apprentissage.*

*Nous poursuivrons le combat pour la réouverture du point d'arrêt SNCB à Ligne et la réhabilitation de la voie ferrée entre Ath et Ghislenghien.*

*Nos routes ne doivent pas être le théâtre de drames causés par les accidents de la circulation. En collaboration avec les forces de police, la sécurité routière doit être une priorité et les moyens seront mis en œuvre afin de lutter contre toute forme de délinquance routière (vitesse, alcool et drogues au volant).*

*Une attention soutenue sera demandée aux services de police pour verbaliser les propriétaires de véhicules garés sur des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite.*

### **Pour des logements diversifiés et de qualité à des prix raisonnables**

*Nous voulons répondre aux besoins en logements des citoyens et développer la qualité de l'habitat. L'offre de logements doit permettre de dynamiser la vie dans les quartiers et embellir les lieux publics.*

*La lutte contre les logements insalubres et inhabitables sera amplifiée avec une attention pour les conséquences sociales précaires du relogement provisoire.*

*Nous intensifierons les synergies avec les acteurs de terrain actifs dans le domaine du logement (ex : la SLSP Habitat du Pays Vert, l'APL A toi mon toit, la société de crédit social du Hainaut,...).*

*La création d'une agence immobilière sociale sera remise à l'ordre du jour. A cette fin, les contacts avec les futures communes partenaires sont développés.*

### **Environnement, développement durable et défi énergétique**

*Le contrat Rivière Dendre sera dynamisé et son financement par la Ville sera désormais variable en fonction des objectifs fixés et des résultats concrets.*

*Les travaux en cours de l'agenda 21 local seront hiérarchisés, finalisés et synthétisés. Les mesures concrètes seront inventoriées et leur faisabilité progressive sera étudiée en tenant compte de nos moyens. La démarche participative et transversale pourra par ailleurs s'intégrer dans le mode de fonctionnement des 12 commissions communales.*

*Nous voulons doter notre commune d'une politique globale de l'énergie afin de maximiser une utilisation rationnelle de l'énergie.*

*L'audit énergétique des bâtiments communaux et des autres sources consommatrices d'énergie sera poursuivi. Les investissements prévus dans les infrastructures communales tiendront compte des économies d'énergie. Nous privilégierons l'achat de véhicules respectueux de notre environnement.*

*Nous mènerons des campagnes de sensibilisation à la consommation parcimonieuse et durable de l'énergie.*

*Dans le cadre de la délivrance des permis d'urbanisme, une attention particulière sera consentie en matière d'isolation, d'énergies renouvelables, d'usage des eaux de pluie à des fins domestiques. Nous encouragerons l'intégration de constructions passives et basse énergie. Nous ferons la promotion de l'éco-construction.*

*Le développement de l'éolien qui fait l'objet d'un projet de cartographie par la Région wallonne sera évalué et mesuré afin d'éviter les impacts négatifs sur le patrimoine bâti et notre cadre de vie. Nous préconisons le recours à des éoliennes verticales.*

*Avec l'Union européenne, la Région wallonne, IDETA et notre ADL, nous poursuivrons l'étude de la construction d'une unité de biogaz sur des terrains communaux proches de la station d'épuration afin de créer un réseau chaleur et électricité, au bénéfice de nos maisons de repos, des crèches, du CEVA et de l'hôpital. Ce projet permettra d'offrir aux agriculteurs un débouché de têtes d'assolement et de réutiliser les déchets verts maturés de la dalle de compostage d'IPALLE.*

*Nous ferons appel au concours de la faculté de Gembloux et de la haute école d'Ath. Nous y associerons les écoles d'enseignement technique locales afin de développer des métiers liés à ces secteurs, porteurs d'emplois pour nos jeunes.*

*En étroite collaboration avec IPALLE, nous assurerons l'assainissement des eaux usées, l'entretien et l'extension du réseau d'égouttage en anticipant les besoins. (Notamment la pose de collecteurs pour Villers-Notre-Dame, Irchonwelz, une partie de Villers-Saint-Amand, Arbre, le quartier de Scamps,...)*

*Avec le nouveau secteur de prospective technologique d'IPALLE, nous lancerons deux projets pilotes alliant emploi et environnement et visant à l'isolation de quartier respectivement à Ligne et Maffle.*

*Les infractions à l'environnement seront systématiquement poursuivies et sanctionnées.*

*Enfin, afin de promouvoir la biodiversité, le maillage écologique sera amplifié. Les atteintes chimiques au cadre de vie seront limitées par une gestion différenciée et responsable des espaces publics (semaine sans pesticides, commune Maya, boisement de terrains communaux, mesures de conservation des biotopes, zones naturelles communales – carrières de Maffle et du Baron, réserve des Bas Prés de la Dendre, bassins écologiques d'Ostiches et de Ligne, etc.).*

### **Petite enfance, enseignement, équilibre alimentaire et formation : une offre complète et de qualité**

*De l'enseignement maternel à l'enseignement supérieur, Ath se doit d'offrir des formations de qualité sur son territoire.*

*En matière de santé, avec le service Aide Jeunesse Info, des séances de sensibilisation à l'alimentation équilibrée (lutte contre l'obésité et ses conséquences comme le diabète, ...) seront organisées dans les écoles communales et prolongées par des sessions de découverte aux différentes disciplines sportives pratiquées dans les infrastructures locales.*

*Les rencontres sportives entre écoles seront développées.*

*Enfin, dans nos projets pédagogiques, nous souhaitons ouvrir tous les cours à la citoyenneté, entretenir le devoir de mémoire et insister sur le respect des valeurs.*

*Chaque année, dans les écoles secondaires de l'entité, des séances d'information seront proposées en rapport avec le fonctionnement d'une commune, les élections avec une sensibilisation aux droits et devoirs du citoyen.*

*Pour insuffler cet esprit de citoyenneté, un agenda 21 scolaire fort sera concrétisé grâce à la participation active des enseignants, des enfants et de leurs parents.*

*La Province, le FOREM, l'IFAPME, IDETA, l'ensemble des écoles tous réseaux confondus, les formations en alternances, ... seront nos partenaires afin de diversifier et de développer l'offre de formation à ATH.*

*Avec IDETA et les partenaires sociaux, nous veillerons à introduire dans le portefeuille d'actions cofinancées par l'Union européenne et la Région wallonne, des opérations de formations linguistiques et scientifiques afin de créer de nouveaux emplois.*

*En mettant en réseau les entreprises, les instituts d'enseignement, la maison de l'Emploi, la société d'économie sociale Progress, les centres de recherche Natiss, Materia Nova et terres et Pierres, nous développerons « une chance pour tous » par la valorisation de l'enseignement qualifiant et le soutien au dispositif de formation et de mise à l'emploi.*

*Nous sensibiliserons les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur au goût, à l'initiative et à l'innovation en développant les contacts avec d'anciens élèves qui ont réussi à développer avec succès leurs métiers.*

*En partenariat avec IDETA, une étude sera réalisée sur l'implantation, dans nos infrastructures existantes, d'une école de langues adaptée à chaque niveau.*

*Dans le cadre de l'optimalisation de l'accueil de la petite enfance, les périodes d'accueil extrascolaire seront étendues aux périodes de vacances. La capacité d'accueil sera améliorée avec la collaboration du secteur associatif.*

*Nous maintiendrons l'accueil des enfants avant et après l'école.*

*Nous aiderons à la création d'études guidées.*

*Nous soutiendrons les expériences du type "école des devoirs" pour stimuler l'offre d'accueil et d'études extrascolaires.*

*Nous veillerons à poursuivre nos investissements sur le chemin de l'école et aux abords des écoles.*

*Nous mettrons tout en oeuvre pour accompagner l'offre d'enseignement dans un cadre de vie agréable, avec des locaux suffisants. Leur extension sera programmée en temps utile afin d'éviter autant que possible les classes modulaires.*

*En vue de promouvoir l'éducation au développement durable, nous poursuivrons et amplifierons les expériences "Tandem scolaire" et "Pédibus".*

*Une campagne de responsabilisation sera menée auprès des jeunes et de leurs parents afin de les sensibiliser à l'importance de repas équilibrés et sains avec les produits locaux et de saison, le respect des espaces publics, la propreté et l'incitation à un meilleur recyclage des déchets afin d'en diminuer la quantité.*

### **Agriculture et développement rural**

*Le développement de nos villages est une priorité. La mise en oeuvre d'un plan communal de développement rural (PCDR) permettra de valoriser notre patrimoine rural et de dynamiser la vie dans nos villages.*

*Le monde agricole est en constante évolution. Notre agriculture est surtout centrée sur des exploitations petites et moyennes à caractère familial. Nous devons favoriser les productions qui font vivre les familles d'agriculteurs.*

*Dans le cadre d'opérations de réorganisation des espaces cultivés, nous stimulerons la création de bandes enherbées et boisées ainsi que de poches écologiques (Meslin, Ligne, Bas Près de la Dendre, Mainvault, Ormeignies,...).*

*Afin de favoriser le maintien de l'agriculture familiale et de développer les circuits courts, des synergies avec la ferme-pilote, son centre de recherche sur les*

*produits du terroir (fromages, yoghourts,...) et le centre horticole d'Ormeignies seront mises en place.*

*Pour développer les circuits courts et stimuler la vente directe, une approche intégrée sera développée par l'ADL avec des partenaires dans le domaine de l'agro-alimentaire : les producteurs et éleveurs, leurs organisations professionnelles, l'abattoir communal, les cuisines et cantines communales, les restaurants, le CPAS, les écoles,...*

*L'abattoir communal est un outil performant et rentable. Nous serons attentifs à son développement et à sa mise aux normes car un abattoir de proximité est une aubaine pour limiter les déplacements du bétail (bien-être animal) et répondre à la demande locale en viande fraîche et de qualité.*

*Nous continuerons à contribuer à la réussite de la foire des éleveurs de toutes races, bovins, ovins, porcins, ...du concours du bœuf gras ainsi que des manifestations du petit élevage.*

*Un marché fermier sera organisé en centre-ville. Une journée de valorisation des producteurs locaux et régionaux sera organisée, en collaboration avec le secteur Horeca.*

*Enfin, un concours de « fermes fleuries » sera organisé par la commune.*

### **Commerce, développement économique, emploi et esprit d'entreprise**

*Nous voulons soutenir l'économie locale créatrice d'emplois.*

*Avec nos intercommunales IDETA et IPALLE, l'accueil et l'accompagnement des entreprises seront renforcés et les équipements structurants favorisés.*

*Dans le cadre des marchés publics, il sera fait appel le plus souvent possible aux entreprises locales et régionales.*

*Notre agence de développement local (ADL) récemment optimisée portera des projets en faveur des entreprises, PME, PMI, TPE et indépendants. En particulier, l'aide à des jeunes entrepreneurs qui veulent porter de nouveaux projets. L'esprit d'entreprendre sera ainsi valorisé et soutenu.*

*L'invest Wapinvest situé à la rue Defacqz devra davantage ouvrir ses guichets aux entrepreneurs locaux qui osent prendre des risques sur des bases pragmatiques.*

*L'ADL veillera aussi à soutenir les indépendants en difficulté en les orientant vers des organismes compétents à même de les conseiller et de les financer.*

*En concertation avec IDETA, le développement du zoning de Ghislenghien sera poursuivi avec une attention particulière pour les aspects énergétiques et environnementaux.*

*La mobilité dans les villages de Meslin et Ghislenghien, la desserte par les transports en commun et l'accessibilité de cette zone aux cyclistes seront une priorité consentie entre IDETA et les entreprises déjà installées en ces lieux.*

*Pour assurer la vitalité commerciale existante de notre centre-ville et des autres lieux de vie (faubourgs et villages), nous voulons nous assurer de la complémentarité de nouveaux projets commerciaux. Un schéma commercial local visant à définir une stratégie d'organisation de surfaces commerciales sur l'entité sera réalisé dès 2013.*

*D'autres opportunités devront être identifiées. En aucun cas, nous ne pourrions perdre la moindre occasion d'investissements créateurs d'activités et d'emplois, respectueux de l'environnement et des conditions de travail.*

### **La culture, le folklore, le tourisme ... un pôle et une identité incontournables**

*Le Collège communal est bien conscient de la place qu'occupent ces secteurs qui participent à l'émancipation et au rayonnement de la Ville.*

*Une stratégie événementielle doit être définie. Une collaboration plus étroite entre les différents acteurs doit être mise en place afin d'améliorer davantage l'impact de nos initiatives et manifestations.*

*L'ensemble des associations locales, fanfares, artistes athois, musées, Académie, doit être concerté dans cette collaboration.*

*La Ville d'Ath se veut touristique, culturelle, festive, patrimoniale, historique ; rurale et citadine à la fois, en un mot créative. Nous miserons sur le terroir, les produits de bouche, les cours d'eau ...*

*Un cadastre précis des ressources et des événements permettra de mettre en place des synergies, des partenariats et de toujours renforcer notre pôle culturel, touristique et muséal en s'inscrivant dans les développements de la Wallonie picarde.*

*Une collaboration avec le secteur de l'enseignement et la jeunesse sera un axe privilégié de ces rapprochements.*

*Des espaces nécessaires à ces secteurs, lieux de création et de créativité, seront identifiés clairement.*

*L'entretien et le soutien du patrimoine folklorique sera poursuivi.*

*Il s'agira également de valoriser nos atouts naturels : le site des carrières, le four à chaux et le musée de la pierre feront l'objet d'un examen avec la SDWE (création d'une poche écologique, extension intégrée de logements près des sites naturels).*

*Une réflexion sera entamée afin de mieux affiner notre identité au sein du territoire picard : identité visuelle, paysagère, signalétique, ...*

*L'identité d'Ath et de ses villages passera également par une implantation plus intégrée du mobilier urbain et lumineuse de nos travaux d'infrastructure intégrant une dimension artistique et durable.*

*Dans le cadre de l'élection de la ville de Mons au titre de capitale culturelle en 2015, la contribution de notre ville devra être remarquée, notamment au travers du tricentenaire de la naissance de Mme Goliath (1715).*

*Nous maintiendrons nos aides à la bibliothèque, à la lecture publique et à la ludothèque. Notre bibliothèque sera promotionnée à travers son personnel et ses acteurs. La ludothèque sera soutenue dans ses initiatives pour être davantage connue et reconnue.*

*Pour permettre l'épanouissement de la population athoise et éviter de disperser les moyens, la mise en réseau des acteurs de terrain (MCA, musées, tourisme, associations,...) est nécessaire pour que des projets tels que « Sortilèges » ou des projets de théâtre de rue (via le Centre des Arts de la Rue) puissent servir d'émulation à d'autres manifestations culturelles et populaires.*

*Ainsi, la mise en place de spectacles avec l'aide du CAR et la mise en valeur d'artistes locaux et régionaux seront promotionnées.*

*La découverte de notre milieu de vie et de ses richesses patrimoniales sera mise à l'honneur.*

*Les collaborations avec les centres culturels des communes voisines seront encouragées pour façonner davantage notre bassin de vie.*

*Ath a la chance de posséder une identité forte autour de son folklore et de la fierté que ressentent les habitants pour leur patrimoine. Notre ville dispose déjà d'une offre culturelle diversifiée. Nous poursuivrons une politique culturelle et touristique dynamique.*

*Afin de valoriser ce patrimoine et de renforcer une image positive, il est nécessaire de faire évoluer nos infrastructures muséales afin d'en améliorer la qualité. La politique muséale sera repensée et redéployée.*

*Nous soutiendrons la recherche de partenariats pour valoriser notre offre culturelle et rechercher de nouveaux publics. Nous renforcerons le caractère ouvert et accueillant.*

*Le secteur devra de son côté élargir ses ressources propres de financement.*

*La promotion de l'ensemble de nos musées sera davantage intégrée. La Maison des Géants verra son rôle de vitrine d'Ath renforcée. La vocation éducative du musée gallo-romain sera intensifiée et le musée de la pierre à Maffle accentuera sa vocation pédagogique sur le thème de la mémoire du travail.*

### **Politique sociale, personnes à mobilité réduite et handicapées, seniors et égalité des chances**

*Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, nous mettrons sur pied en coordination avec le CPAS et les sociétés caritatives une structure qui permettra une optimisation de la gestion des invendus dans les grandes surfaces.*

*Afin de permettre une accessibilité parfaite aux personnes à mobilité réduite, l'aménagement des deux entrées du centre administratif communal (rue de Pintamont et boulevard du Château) sera repensée et un point d'accueil leur sera réservé au rez-de-chaussée.*

*Durant la législature, des moyens financiers suffisants seront dégagés (notamment au travers de la stimulation des droits de tirage) pour assurer une réfection des trottoirs et zones pavées propice à la sécurité de tous les usagers en général, des personnes âgées ou moins valides en particulier. La population sera sensibilisée à leur laisser ces espaces en priorité.*

*Des représentants des personnes moins valides seront intégrés au sein du Conseil Consultatif des Aînés, lequel sera renforcé et dynamisé. Les autorités communales s'engagent à prendre en considération leurs remarques et suggestions en les intégrant dans des projets culturels, sportifs, éducatifs, philanthropiques ou encore commerciaux.*

*La Ville et son Centre Public d'Action Sociale seront attentifs à compter parmi leur personnel de personnes reconnues par l'AWIPH.*

*Les manifestations sportives et culturelles favoriseront l'accueil et la participation des personnes à mobilité réduite.*

*Les projets portés par les associations qui viennent en aide aux personnes en difficulté ( Heures heureuses, Ligue Braille, croix rouge, Saint-Vincent de Paul, asbl « 277 »,....) seront promotionnés.*

*La Ville veillera à promouvoir et à toujours mieux inscrire le pôle santé que constitue l'Hôpital de la Madeleine où des nouvelles disciplines et des extensions importantes sont promises et font l'objet de plans d'investissement.*

*Ces disciplines offriront aux habitants, et plus largement aux citoyens de toute une région, des garanties pour le dépistage et le traitement de certains états de santé défailants.*

*En favorisant les parcours administratif et technique de semblables investissements, la Ville améliorera indirectement la qualité des soins, mais aussi l'offre d'emplois spécialisés.*

*Les problèmes de mobilité liés à ces extensions et présence de nouveaux services amenant du personnel et des visiteurs, doivent être envisagés dans la création de nouveaux espaces aériens et à demi enterrés, réservés au stationnement des véhicules. Ce projet est aussi inclus dans le programme d'investissement hospitalier. Tout sera mis en œuvre pour qu'il soit concrétisé en concertation avec les forces vives et l'Administration communale.*

### **L'égalité hommes-femmes et la lutte contre les discriminations**

*L'égalité des hommes et des femmes fera l'objet d'une attention très particulière, une charte sera élaborée à ce sujet.*

### **La jeunesse, notre avenir capital**

*Le soutien de la commune aux structures et opérateurs publics et associatifs s'avère indispensable. Nous préconisons la création d'un espace de rencontre entre les jeunes et les différents services afin de mieux rencontrer les besoins du public concerné.*

*Le développement d'un outil de démocratie participative à destination des jeunes (cf. les initiatives du CCJ) doit être renforcé.*

*La possibilité d'offrir aux jeunes, et notamment aux artistes, les moyens de s'exprimer (murs d'expression, espaces de convivialité, ...) sera étudiée au sein de la Commission Jeunesse en y associant les mouvements et conseils de la jeunesse.*

*Le rôle de l'AJI doit être mieux connu. Nous soutiendrons une meilleure visibilité du secteur associatif jeunesse, le développement de projets communs en favorisant une mutualisation des outils (ex. sites internet, locaux, animateurs, matériels, publications, ...). Un accent sera également mis sur la prévention (assuétudes, décrochage scolaire, médiation familiale, etc ...).*

### **Le sport**

*Ath offre déjà l'avantage de disposer de nombreuses infrastructures sportives publiques (espaces couverts et de plein air).*

*Cette offre doit encore être complétée par un projet de partenariat avec la province pour l'aménagement d'un pôle sportif sur le site des entrepôts.*

*Cet aménagement concerne entre autres un espace de douches, de sanitaires et de vestiaires ainsi qu'une double salle de gymnastique qui pourront servir, outre à l'ASA et au club d'athlétisme, à d'autres clubs sportifs en période extrascolaire.*

*Ce pôle sportif comprendra à terme (horizon 2025) notre nouveau centre aquatique.*

*Les autres infrastructures existantes seront entretenues et gérées par tous les acteurs.*

*Les sports populaires (balle pelote, cyclisme,...) seront aidés par un service communal de préparation et de suivi des activités.*

*La piscine actuelle fera l'objet d'attention continue pour offrir des conditions sanitaires de qualité et assurer son maintien en activité durant les prochaines années.*

*L'étude pour l'implantation de notre nouveau centre aquatique sur le site des entrepôts et son financement alternatif et privé sera lancée au cours de cette législature pour aboutir à sa concrétisation à l'horizon 2025.*

*Nous soutiendrons les camps de vacances et les autres animations d'été (projet « été solidaire »). Nous aiderons à les développer pour autant qu'ils impliquent un esprit éducatif et citoyen.*

### **Lutte contre la précarité et la pauvreté ... mobilisons les acteurs sociaux**

*Les personnes en état de précarité ne seront pas laissées pour compte, en particulier les jeunes. Une attention particulière sera dévolue au décrochage scolaire.*

*Outre la stabilité et la continuité des services du CPAS, les synergies seront optimisées entre la Ville, le CPAS, la police et les acteurs de terrain. Le Plan de Cohésion Sociale sera prolongé et renforcé.*

*Beaucoup de jeunes vivent en état de précarité, de décrochage scolaire ; Nous prévoyons de développer les écoles des devoirs pour le secondaire et la solidarité intergénérationnelle, éventuellement des activités à la ferme ou au jardin dans le cadre du projet de jardins sociaux du CPAS.*

*Nous aiderons les indépendants en difficultés en leurs permettant de suivre des stages de gestion, comptabilité, en les orientant vers des organismes compétents qui les conseilleront.*

### **Patrimoine, cimetières, cultes et oeuvre de mémoire**

*L'entretien de notre patrimoine, classé ou non, cultuel et culturel sera assuré régulièrement.*

*Chaque cimetière disposera d'un columbarium et de pelouses de dispersion des cendres plus étendues vu l'augmentation des crémations.*

*Les cimetières proches de la saturation seront progressivement étendus (Meslin, Rebaix,...).*

*Nous stimulerons l'éducation civique en prévision du centenaire de la première guerre mondiale et au nom du devoir de mémoire découlant des deux guerres.*

### **La cohésion sociale, la solidarité intergénérationnelle, nos enjeux sociaux en faveur du bien-être de tous**

*Certes, le CPAS est l'organe public de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Le collège communal toutefois a développé ces dernières années - et poursuivra en ce sens - une politique sociale construite en réseau. Le Plan de Cohésion Sociale(PCS) est l'outil qui permet à chacun, jeunes et moins jeunes, une participation active à la vie sociale, économique et culturelle avec l'aide de tous les acteurs de terrain. Le PCS sera renforcé.*

*Cette plateforme rassemble un réseau de membres qui oeuvrent à plus de solidarité entre les générations, à plus de cohésion sociale et à plus d'intégration à la vie citoyenne. Il en va de l'épanouissement et de la qualité de la vie de tous.*

*La transmission des savoirs, le volontariat des jeunes et celui des personnes âgées seront abordés à travers des actions concrètes (accueil extrascolaire, école des devoirs, fête des mamys, ...). Tous ces projets contribueront à mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble à Ath.*

*Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, le concept de vieillissement actif sera promu et sera intégré de manière transversale dans nos différentes politiques.*

### **Une administration moderne, dynamique, proactive et pragmatique**

*L'administration doit être au service des citoyens. Elle existe par et pour les citoyens. Elle doit être accessible à tous.*

*Nous nous engageons à optimiser nos ressources internes en vue d'offrir des services répondant aux attentes les plus fondamentales des citoyens athois.*

*Une bonne gestion des finances devra permettre de mieux investir dans la qualité des services aux citoyens, de ne pas mettre à mal les efforts entrepris pour maîtriser la masse salariale et de poursuivre une politique active de gestion des ressources humaines basée sur l'évaluation, la formation, la mobilité et la gestion optimale des compétences.*

*L'accent sera mis sur le développement d'une approche intégrée de la gestion de l'emploi du temps, des heures supplémentaires, du bien-être au travail, de l'analyse de la charge de travail et de la répartition des tâches.*

*Nous veillerons à ce que le comité de direction optimalise le fonctionnement interne de l'institution et permette un pilotage des politiques.*

*Nous chargerons le Secrétaire communal, futur directeur général de l'administration, d'élaborer un plan de management en recherchant l'efficience des services, la recherche permanente d'économies, la valorisation des compétences et le bien-être des agents. Un contrat d'objectifs sera conclu avec le Collège communal et l'administration.*

*Le Collège veillera à encourager le respect du travail bien fait.*

=====